



Juillet 2023

Cher(e) Charnizéen(ne)

Édito

Nous ne pouvions pas commencer ce nouveau numéro sans avoir une pensée pour tous nos défunts de notre Commune en ce début d'année.

Nous tenons à rendre un hommage particulier à Michel Monchaux, Guylaine Julien, Claude Piveau, très investi(e)s dans la vie de notre village, leurs vies se sont arrêtées mais leurs souvenirs resteront toujours présents.

*« Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants »
Jean D'Ormesson*

Commission Communication – Information

Le Bulletin Municipal des années 2021-2022 est toujours en cours d'élaboration par le secrétariat de mairie. L'édition 2023 sera reprise intégralement par nos soins.

Vos suggestions seront les bienvenues sur les sujets que vous aimeriez voir aborder, n'hésitez pas à nous en faire part : demi.garnier@wanadoo.fr

Vous avez sûrement réagi à une publication Facebook sur une photo de moutons jetés dans l'Aigronne par des individus peu scrupuleux. Ces moutons n'ont pu être identifiés puisqu'ils n'étaient pas bouclés.

La Mairie a dû faire appel à un équarrisseur. Nous espérons tous que de tels agissements ne se renouvelleront pas.

Commission Cadre de Vie

(Développement des activités économiques et touristiques)

Lors de la réunion du 30 Janvier, la commission a validé favorablement la candidature de Mme Francine Hénault au sein de celle-ci. Bien connue pour son implication au sein de l'association Charnizay Hier et Aujourd'hui nous sommes convaincus qu'elle apportera des idées et des activités nouvelles au sein de la commission.

Les arches ont été installées aux entrées du bourg, elles seront ornementées de panneaux « Bienvenue ».

Le plan d'eau a été agrémenté de deux tables et de deux bancs installés par nos agents municipaux que nous remercions pour leur excellent travail.

Extension du vestiaire du stade de foot : les travaux revus à la baisse ont permis au Conseil Municipal de valider les devis suivants : Cadieu TP 2 877,60 € TTC, Noyer couverture 4 606,32 € TTC, Cadieu Électricité : 5 068,81 €, Labracherie Menuiserie 8 736 € TTC (avec exigence de bardage en clin et non en volige), soit un total de 21 288,73 € TTC.

Les pêcheurs pourront profiter de la saison de pêche ouverte du 1^{er} mai au dernier dimanche d'octobre, de 9 h à 20 h, les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés.

Les tarifs pour 2 lignes, par pêcheur : 3 € (moins de 12 ans), 8 € (à partir de 12 ans et adultes).

Les cartes à la journée seront vendues au plan d'eau le matin des jours de pêche à partir de 9 h.

Deux fois le prix de la carte journalière sera appliqué à tout pêcheur qui ne sera pas en possession de son droit de pêche. Jean-Louis Moreau et Michel Chaigneau sont respectivement nommés régisseur titulaire et suppléant.

Nouvelle renaissance pour notre dernier commerce : Sylvain Legeais a ouvert le 11 mai 2023, le Bar-Épicerie « LE GARRULUM ».

Des travaux d'amélioration ont été réalisés, notamment le remplacement des portes pour un montant de 14 537,62 € TTC.

Une large gamme de produits régionaux est proposée. C'est également un lieu de convivialité à venir partager en famille ou entre ami(e)s, tous les jours de 16 h à 22 h sauf le mardi.

Commission Finances

Adoption des Comptes de Gestion et Administratif 2022

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	433 349.14 €	128 595.70 €
Recettes	499 719.35 €	138 515.67 €
Résultat excédentaire 2022	+ 66 370.21 €	+ 9 919.97 €
Déficit cumulé au 31.12.2021		-91 032.44 €
Déficit cumulé au 31.12.2022		-81 112.47 €

Dette en Capital au 01.01.2023 : 444 961.57 €

Acquisition ferme bourg :	160 424.86 € (fin 01/2034) – (emprunt de 278 444 € 06/2010)
Salle de spectacle travaux :	157 758,66 € (fin 07/2037) – (emprunt de 221 556 € 07/2012)
Travaux voiries :	45 695.55 € (fin 12/2035) – (emprunt de 65 000 € 12/2015)
Emprunts à LT 01/2021 :	81 082,50 € (fin 01/2031) – (emprunt de 98 000 € 01/2021)

Budget 2023

Section de fonctionnement	Dépenses et recettes : 496 204,00 €
Section d'investissement	Dépenses et recettes : 239 444.47 €

Préalablement au vote du budget ci-dessus, les taux des taxes directes locales 2023, n'ont pas été revalorisés du fait de l'augmentation de 7,1% des bases locatives décidée lors de l'examen du projet de loi de finances au parlement, et restent établis comme suit :

Foncier bâti : 35,70 % - Foncier non bâti : 35,63 % - Taxe d'habitation : 13,43% (maison secondaire)
Soit une base de produit fiscal attendue de 241 602 €.

Commission Voirie

Le programme de cette année prévoit des travaux de réfection de chaussée aux lieux-dits La Gaillardière et Les Ripets, et la remise en état du chemin de La Cartaudière.

Suite à la consultation des entreprises Eiffage, Sas Moreau et STPE-Groupe Vernat, c'est l'offre de cette dernière qui a été retenue pour un montant de 45 198 € TTC.

Les travaux devraient intervenir fin août et courant septembre.

Conseil d'École

RPI Charnizay-Saint-Flavier

Effectifs à la rentrée de septembre 2023 : 64 enfants inscrits + 3 TPS (- 3 ans) non comptabilisés dans les effectifs. Ce chiffre est malheureusement inférieur à celui des effectifs annoncés (76) à l'Inspection Académique, suite à la menace de fermeture de classe dans le cadre de la rentrée scolaire 2023.

Une baisse significative des effectifs due à des déménagements et/ou départs en école privée.

Le RPI risque d'être de nouveau en danger !

Énergies Renouvelables

La loi d'« Accélération de Production d'Énergies Renouvelables » promulguée le 10 mars 2023 invite les élus locaux à définir les endroits où pourraient être réalisés des projets d'énergies renouvelables, et le type de source d'énergie à développer. Il n'y a pas d'obligation pour définir ces endroits et ces types d'énergie, mais c'est une préconisation. La conséquence d'une absence de prise de position des élus locaux n'est pas clairement définie, aussi est-il préférable que le conseil municipal étudie cela au mieux.

Concernant les projets d'éoliennes déposés, la préfecture a refusé :

- le projet de sept éoliennes situé au Chaiseau (avec un avis également opposé du Conseil Municipal et la Communauté de Communes),
- le projet de six éoliennes situé au Gros Chillou (avec un avis également opposé du Conseil Municipal, à l'unanimité, et de la Communauté de Commune).

Des recours judiciaires vont être intentés par le porteur de ces deux projets.

Il reste le projet de quatre éoliennes à Saint Michel (projet appelé « Charnizay Nord»). L'arrêté préfectoral devait être rendu en mars, mais ne l'est toujours pas. Il est suspendu jusqu'au résultat des études de la présence des cigognes noires, et des accidents que généreraient la présence d'éoliennes à proximité du ou des nids.

C'est une espèce d'oiseaux très rare et très protégée : l'article L145-3 du Code de l'Environnement prévoit une sanction jusqu'à 3 ans d'emprisonnement et 150.000€ d'amende en cas d'atteinte à une espèce protégée comme la cigogne noire.

Il y a des caméras permettant de surveiller. Le Conseil Municipal a également été défavorable pour ce projet.

Autour de Charnizay, sont en cours d'étude :

- celui du Petit-Pressigny, par le porteur de projet « Windvision », de 8 éoliennes à côté du Chaiseau, autorisé par la préfecture et dont la Cour d'Appel de Versailles doit prochainement rendre un arrêt d'appel intenté par l'APEP,
- celui de Martizay / Azay-Le-Ferron (une enquête publique devrait avoir lieu en septembre),
- celui du Grand-Pressigny,
- celui de Fléré-La-Rivière (240m de haut),
- celui de Bossay/Claise – Villejésus,
- celui de Tournon Saint-Pierre,
- celui de Bridoré, etc.....

En revanche, les projets photovoltaïques sont en voie de développement.

Sénatoriales 2023

Élections des délégués des conseils municipaux, le 9 juin 2023, appelés à élire les sénateurs le 24 septembre 2023, trois titulaires : Serge Gervais, Jean-Paul Bottier, François Lacoffrette, et trois suppléants : Denis Garnier, Annette Julien, Chantal Pointeau.

Et du côté...



Sédum spectaculaire ou Orpin d'Automne

Fleurissement de Charnizay

J'ai proposé à la commission « Cadre de vie » puis au Conseil Municipal de participer à compléter le fleurissement de notre commune. Beaucoup de choses ont été faites déjà : nous pourrions encore valoriser plus notre commune.

L'objectif de ma démarche est de faire cette amélioration à moindre coût c'est-à-dire en utilisant les vivaces que nous avons lorsque nous bouturons, divisons les plantations de nos jardins et que des Charnizéennes et des Charnizéens volontaires fassent les plantations à l'automne. Les pluies automnales et hivernales faciliteront l'implantation et la résistance à la sécheresse.

Cette journée de plantation pourrait être début octobre selon la météo. Cela sera un moment sympa pour toutes et tous, jeunes et moins jeunes, souples et ...moins souples. Chacun trouvera une tâche à la mesure de ses possibilités.

En attendant cette belle journée, je vous donne un... devoir de vacances ! Faire des plantations, c'est très bien mais il faut que les couleurs soient harmonieuses. Donc, s'il vous plaît, prenez une photo des plantes fleuries, notez la période de fleurissement et envoyez-moi le tout à mon adresse mail henault-francine@orange.fr au fil de l'eau si cela vous arrange. Vous pouvez envoyer soit un mail pour me dire que vous souhaitez participer soit un courrier à mon attention dans la boîte aux lettres de la mairie. Merci à vous !

En attendant de vous lire, je vous souhaite un bel été... fleuri !

Francine Hénault



Fushia vivace

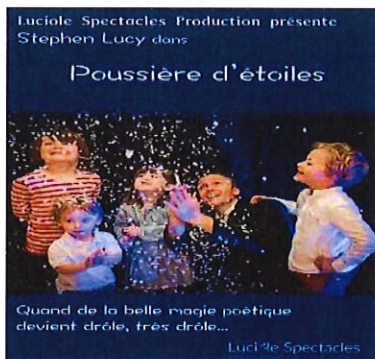
des Associations : de belles manifestations (passées ou à venir)



Le spectacle de Magie

Le Maire et le Conseil Municipal
vous convient petits et grands

Dimanche 05 Mars 2023 à 15 h 30
Salle des Spectacles



Ce spectacle vous est offert par la Municipalité

Libre de participation au profit :



L'association vous proposera un goûter en fin de Spectacle.
(réservation souhaitable : chantal.pointeau@orange.fr)

CHARNIZAY

Randonnée Pédestre

VTT et Canine



1^{er} MAI

Organisée par l'association OMNISPORT



13 km et
6 km

Inscription dès 8h15

Place de la Mairie

Départ à 9h (devant la mairie)

3.50€ (12 ans et +)

Casse croûte à mi-parcours

Verre de l'amitié à l'arrivée

Après l'effort le réconfort

Possibilité de se restaurer à la salle des fêtes sur réservation jusqu'au 21 avril



Tartiflette

(salade et dessert)

17 € vin compris 6 € (12s - 10 ans)

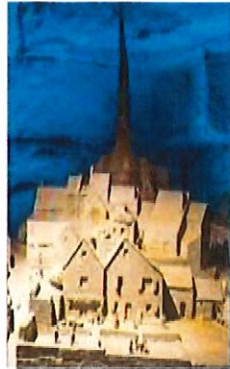
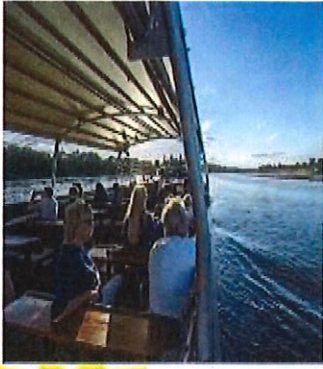
pour tous renseignements

Marie Madeleine : 06.45.42.04.61

Clauine : 06.95.14.83.49

Véronique : 06.86.50.85.18

Sortie le 9 juin de l'association « Charnizay Hier et Aujourd'hui »



Départ 8h30

Trésors de Loire

10 H 00 Arrivée à l'Office de Tourisme de Saumur
11 H 00 Croisière sur la Loire à bord du Saumur-Loire. Vous découvrirez Saumur sous un nouveau jour. Présentation de la marine traditionnelle, de la pêche, de la faune et de la flore.
12 H 30 Déjeuner dans un restaurant traditionnel
15 H 00 Visite guidée de Pierre et Lumière : dans un décor souterrain, les plus beaux édifices de l'Anjou et de la Touraine sont sculptés dans la douce pierre de tuffeau. Châteaux, églises, cathédrales, villes et villages sont à admirer tout au long du parcours.
16 H 30 Visite d'une cave d'élaboration de Saumur Brut et Crémant de Loire selon la méthode traditionnelle. Parcours à travers les galeries creusées dans le tuffeau où reposent des millions de bouteilles. La visite est suivie d'une dégustation.

RDV place de la Mairie de Charnizay

Retour 19h30

CHARNIZAY

13 juillet

Repas champêtre – 20 h sous chapiteau

Sur réservation auprès du Comité des Fêtes
Yoann 06.65.78.91.37 – Marie-France 06.06.44.99.14

13 € à partir de 11 ans

5 € de 5 à 10 ans

gratuit jusqu'à 5 ans

Kir - Entrée fraîcheur – Grillade – Fromage - Dessert

23 h Feu d'artifice
(sauf Arrêté préfectoral d'interdiction)
et soirée dansante



Charnizay

07 juillet 2023 à partir de 20h00
terrain de pétanque
(derrière la mairie)

soirée guinguette

concert avec
Doc PEPPER
entrée libre

restauration sur place
planchette apéro « terroir »
(pour 2 personnes : 14€)

! venez nombreux !

organisation : dynamique des amis de Charnizay

Charnizay

samedi 5 août 2023



Dès
9 h

**2^{ème} Rétrospective historique
des courses de côte de Charnizay**

9 h à 11 h 45 départ des Alpine Gordini

13 h à 14 h 30 repas

12 h parade inédite d'Alpine emblématiques

14 h 45 à 18 h reprise du circuit

Exposition de véhicules anciens et vieux tracteurs

20 h

Entrecôte

Soirée dansante
sous chapiteau

animée par

Ysoline Trichot

Prix : 23 €

Renseignements : 06 65 78 91 37

Organisé par le Comité des Fêtes

Invitation pay 12€ 50€



Comité des Laboureurs - Une nouvelle Présidente, Clémentine Denis

Le vendredi 03 mars 2023, l'assemblée générale du Comité des travailleurs s'est réunie pour faire le bilan des actions passées, évoquer les projets à venir et acter le changement de bureau.

Denis Raguin, après plusieurs années à la tête du Comité, laisse sa place à la nouvelle présidente Clémentine Denis, Olivier Baudet prend la place de secrétaire de Guylaine Julien. Vivien Bruneau conserve sa place de vice-président et Marc-Antoine Bourdon celle de trésorier.

La journée **Concours de Labour** avec charrues, motoculteurs et vieux tracteurs, son casse-croute du midi et son traditionnel Ball-Trap aura lieu le **samedi 2 septembre 2023 à Charnizay, au lieu-dit La Petite Houssaye**. Cette journée se terminera au chapiteau par la remise des prix et un repas dansant (sur réservations).

Le comité des travailleurs organisera également une **soirée dansante** (Réservations obligatoires), en présence d'un **orchestre de 11 personnes**, le **samedi 25 Novembre 2023 à la salle de spectacles**.

Toute personne souhaitant intégrer le comité des travailleurs ou devenir bénévole pour l'organisation des différents événements à venir est la bienvenue ! Contact : Clémentine DENIS 06 82 47 00 65.

La Bibliothèque reste ouverte tout le mois de juillet et jusqu'au 5 août inclus :

le mercredi (11h15-12h15), vendredi (16h30-18h00), samedi (10h30-12h00)

N'oubliez pas de rapporter régulièrement les livres afin que chacun puisse lire les nouveautés achetées récemment et ainsi pouvoir participer à la ronde des livres (explications à la bibliothèque). De nouveaux livres (enfants, BD, adultes) arriveront dès le mercredi 12 juillet. Réouverture le mercredi 5 septembre.



L'association pour le souvenir de la bataille de Péchoire et les municipalités d'Azay le Ferron, d'Obterre, de Charnizay et de Saint-Flovier vous donnent rendez-vous le dimanche 23 juillet pour participer à la cérémonie de recueillement et d'hommage aux 8 résistants morts pour la France.



Cérémonie du souvenir de la bataille de Péchoire

Dimanche 23 juillet 2023

9h00 Rassemblement

9h30 Départ en forêt pour se rendre sur les lieux mêmes des combats

10h00 Retour à la stèle de la clairière devant les 8 tombes

10h30 cérémonie religieuse

11h00 Accueil des autorités et discours

11h30 fin de la cérémonie et vin d'honneur



Saint-Flovier



~~~~~ Sud Touraine ~~~~~

2ème Rétrospective Historique

des courses de côte de **CHARNIZAY**

Concentration et Exposition
de véhicules anciens



Animations autour de
la course de côte

Soirée entrecôte

Restauration sur place
midi et soir

Réservations au
06.42.53.98.93



Samedi 5 Août 2023

à partir de 9h00 "Chapiteau" ancien stade



Avec la participation du Touraine Alpine Gordini et
l'Amicale Alpine Renault du Cher



Partenaires : Mairie et Comité des fêtes de Charnizay
Garage Cosson de Bossay-sur-Claise



Évènements...

à ne pas manquer !

CHARNIZAY

DJ
animations
surprises...

13€
gratuit - 10 ans

COLOR RUN NIGHT

30 septembre 2023
19h00

food
truck

organisé par l'association Evasion sports
RENSEIGNEMENTS PAR MAIL A
evasionsports37@gmail.com ou au
06.89.83.51.16



DÉCOUVREZ Impôts.gouv.fr

par un Conseiller Numérique France Services



De 14h30 à 15h00

Présentation du site
impots.gouv.fr

Quelles démarches et quelles
Informations puis-je y trouver ?

5 MAI 2023

**MAIRIE DE
CHARNIZAY**

2 Place du 8 Mai 1945



De 15h00 à 16h30

Je crée mon espace
particulier en ligne

venez avec votre
numéro fiscal (13 chiffres)
Le revenu fiscal de référence
Le numéro d'accès en ligne (7 chiffres)
Une boîte mail

7 participants ont pu bénéficier d'un
premier atelier numérique.

D'autres ateliers vous seront proposés
à partir de septembre sur différentes
thématiques.

BENOÎT

07 85 68 18 99

ISABELLE

07 85 93 89 38

Conseillers numériques



Un agent des impôts sera présent pour répondre
aux questions concernant votre déclaration sur les revenus :

**le 17 mai à Ligueil à la France Service de Ligueil
de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h00**

**Nous recrutons un
SERVICE CIVIQUE
Pour l'année scolaire
2023/2024**

**ECOLE DE
CHARNIZAY
(37290)
Dans le Sud Lochois**

Le recrutement d'un service
civique a été demandé par
Mme la Directrice de l'école
à la Direction des Services
Départementaux de l'Education
Nationale.

Ce service ne remplacera pas
le travail de l'ATSEM, mais
sera un complément
pédagogique pour
l'enseignante.

Parmi les missions proposées :

- * Assister les enseignants sur les temps
de classe
- * Accompagner et encadrer les élèves
- * Aider à la préparation du matériel

Conditions requises :

- * Avoir entre 18 et 25 ans
- * 24h/semaine sur 10 mois
- * Aucune qualification
nécessaire hormis la
MOTIVATION !

Contact : ec-charnizay@ac-orleans-tours.fr

Nos amis à quatre pattes

Nous vous demandons d'être vigilant à vos toutous, que ce soit sur le domaine public ou sur le domaine privé des habitants et de procéder par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines.



GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Soyons responsables... et vigilants !

FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX...

- Organiser les barbecues loin de la végétation qui peut s'enflammer
- Jeter ses mégots dans un cendrier et non au sol ou par la fenêtre de sa voiture
- Réaliser ses travaux loin de la végétation et prévoir un extincteur à portée de main
- Stocker les matériaux et produits inflammables (bois, bouteilles de gaz) dans un abri fermé, éloigné de l'habitation

... ET SE PROTÉGER DES FEUX

- Donner l'alerte en appelant le 112, le 18 ou le 114 (personnes malentendantes) et tenter de localiser le feu avec précision
- S'abriter dans un bâtiment. La voiture n'est pas un endroit sûr car facilement inflammable
- Rester informé de la situation et écouter les consignes des secours et/ou de la mairie

Chaque geste compte
PRÉSERVONS NOS RESSOURCES

feux-foret.gouv.fr

CANICULE, FORTES CHALEURS ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES

- MOUILLER SON CORPS ET SE VENTILER
- MAINTENIR SA MAISON AU FRAIS : FERMER LES VOILETS LE JOUR
- DONNER ET PRENDRE DES NOUVELLES DE SES PROCHES
- BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU
- MANGER EN QUANTITÉ SUFFISANTE
- NE PAS BOIRE D'ALCOOL
- ÉVITER LES EFFORTS PHYSIQUES

EN CAS D'URGENCE, APPELEZ LE 15

@MinSoliSante

Ministère des Solidarités et de la Santé

Très bel été à tous



sous le soleil charnizéen !